

Forum

Hommes en détresse

Le Québec connaît un des plus hauts taux de suicide chez les hommes au monde : ce sont nos pères, nos frères, nos cousins, nos amis, nos compagnons de travail

CLAUDE ROY

L'auteur est directeur général du Centre préventif d'hébergement à la famille.

Le Centre aide et héberge des hommes en situation de rupture de couple ou aux prises avec des difficultés conjugales ou familiales graves.

Le 22 avril 2002, nous apprenions avec émoi qu'un père séparé, Martin Brossard, avait tué ses deux fillettes, Béatrice et Claudia, et sa conjointe Liliane de Montigny. Il se pendait ensuite au salon - lieu du dernier épisode d'un horrible drame familial.

Le 24 avril 2002, Katia Gagnon, en page éditoriale de *La Presse*, signait un article sur la violence familiale. Elle écrivait : "Nous avons tendance à oublier cette réalité. Martin Brossard nous l'a rappelée. Et aujourd'hui, stupéfaits, nous nous sentons comme son entourage, qui se reproche probablement de n'avoir pas vu venir ce terrible drame."

Katia Gagnon a raison ! Nous oublions facilement. On pourrait aussi collectivement se reprocher de n'avoir pas vu venir cet autre horrible drame familial.

Le cas Brossard - de Montigny illustre le fait qu'il y a au Québec des hommes en détresse grave. Déprimés, "en absence d'avenir", ces hommes, "tant bien que mal", vivent ou plutôt survivent à un quotidien qui n'a plus de sens et qui semble sans issue.

J'ai décidé d'écrire en souvenir de Martin, Béatrice, Claudia, Liliane, et aussi, de René Gaumont, Françoise Lirette et Loren Gaumont (réf : drame familial Gaumont-Lirette, septembre 1996), et tous les autres... Nous ne devons pas les oublier !

Martin Brossard était-il violent ou l'est-il devenu après la rupture ? Chose certaine, sa violence a fait trois innocentes victimes - et bien d'autres parmi les proches. Une question simple et complexe se pose à nous : peut-on prévenir de tels drames ?

Depuis bientôt vingt ans, j'ai rencontré des centaines d'hommes en grave difficulté. Très majoritairement, les hommes aidés ont déclaré qu'ils auraient, sans doute, continué à être violents, ou le seraient devenus, s'ils n'avaient pas obtenu d'aide. Plusieurs hommes violents, soit 15% environ, ont même déclaré avoir éprouvé des idéations homicidaires plus ou moins importantes. Beaucoup d'hommes rencontrés ont fait des tentatives de suicide et 55% auraient éprouvé des idéations suicidaires (source : Recherche de l'Association des ressources intervenant auprès des hommes violents (A.R.I.H.V.)- p 26, janvier 2001).

Au Québec, un homme sur des centaines reçoit l'aide adaptée dont il a besoin lorsqu'il fait face à un problème familial important et ce, pour deux raisons. La première est liée à la socialisation des hommes qui, généralement, ne cherchent pas d'aide. La deuxième raison est liée au manque majeur de ressources d'aide adaptées pour les hommes en difficulté qui cherchent de l'aide. Sachez que l'homme qui cherche de l'aide doit l'obtenir rapidement car, habituellement, il attend d'être en crise grave avant de consulter.

Les enquêtes publiques des coroners

En décembre 1996, à titre de témoin expert, j'ai participé à l'enquête publique du coroner Jacques Bérubé suite à un drame familial survenu à Baie-Comeau. Rappelons qu'avant de se suicider, un homme séparé, René Gaumont, avait tué son ex-conjointe, Françoise Lirette, intervenante d'un Centre de femmes, ainsi que son fils Loren.

Le coroner Bérubé écrivait : " ...si on ne veut plus de femmes violentées et d'enfants témoins-victimes au Québec, il nous faut absolument investir au niveau de l'intervention destinée aux hommes.... S'il y a moins d'agresseurs, il y aura moins de victimes... En conséquence, toute stratégie d'intervention doit prendre en considération cet élément incontournable... - ...un élément capital m'est apparu très clairement lors de l'enquête... il nous faut au Québec tout mettre en œuvre, dans une approche préventive, pour dépister les conjoints violents et les aider adéquatement si nous voulons prévenir des agressions, des meurtres et réduire à néant ce fléau social. S'il y a tant de victimes de violence conjugale et familiale, c'est qu'il y a un nombre effarant d'agresseurs. Il est grand temps de nous attaquer à la source du problème." (source : pp 47, 48, 50 - coroner Bérubé, 1997).

Si Martin Brossard n'était pas un conjoint violent auparavant, il l'est devenu !. Pour quiconque, une rupture de couple est une des plus pénibles expériences humaines à vivre, surtout s'il y a des enfants. Toutefois, si grande fut la détresse de Martin, elle ne peut excuser, en aucun cas, la mort de ses filles, de son ex-conjointe et la sienne.

Pour comprendre (et non justifier) ce drame, il est important de spécifier que la majorité des hommes vivent généralement repliés sur eux-mêmes et ne cherchent pas d'aide. Ils ont souvent une attitude de déni et de minimisation face à leurs problèmes - si graves soient-ils. Socialement acquis, ce comportement isole l'homme en crise et le plonge souvent dans une dynamique dépressive destructrice.

L'aide aux hommes en difficulté : pas une priorité sociale au Québec

En mai 2001, l'ex-journaliste de Radio Canada, Gordon Sawyer, entreprenait une longue grève de la faim, largement médiatisée, pour obtenir plus de services d'aide pour les hommes en difficulté. Le 19 juin 2001, en réponse à Gordon Sawyer et aux pressions de divers milieux, le gouvernement du Québec s'engageait à mettre sur pied, pendant l'été 2001, un Comité de travail gouvernemental en matière de prévention et d'aide aux hommes en difficultés conjugales et familiales.

La promesse de Québec est restée lettre morte ! En novembre 2001, j'écrivais au Premier Ministre du Québec, Bernard Landry et au ministre de la Santé et des Services sociaux, Rémy Trudel, afin de réactiver ce dossier, mais sans succès. Pourtant, la réalité quotidienne démontre qu'il faut intervenir davantage et de toute urgence.

Rappelons qu'il existe au Québec environ 230 ressources communautaires d'aide aux femmes en difficulté ou violentées lesquelles sont (à juste titre) subventionnées par le MSSS, dont 100 maisons d'hébergement pour femmes et enfants victimes de violence conjugale. Par contre, il n'y a que 40 organismes communautaires d'aide aux hommes violents ou en difficultés familiales subventionnés par le MSSS, dont un seul Centre d'hébergement préventif pour les hommes en difficulté conjugales ou familiales graves.

De plus, la ligne téléphonique recommandée par le coroner Bérubé, pour les hommes en crise conjugale ou familiale grave, est toujours inexistante. Soulignons que la ligne S.O.S. Violence conjugale se dit elle-même mal adaptée pour les hommes en détresse ou pour les conjoints violents, lesquels sont référés ailleurs, lorsque c'est possible !

Rappelons que le Québec connaît un des plus hauts taux de suicide chez les hommes au monde. Nous ne parlons pas ici de froides statistiques, mais des hommes du Québec : de nos pères, de nos frères, de nos cousins, de nos amis, de nos compagnons de travail. Il est temps de secouer nos consciences léthargiques et d'agir.

En conclusion, j'aimerais livrer deux messages :

Le premier message s'adresse aux hommes du Québec : Pour nous-mêmes et pour nos enfants, il faut apprendre à se rapprocher et à se solidariser avec les hommes qui ont besoin d'aide. Il faut se parler de nos réalités humaines, même si elles sont parfois difficiles. Il faut briser notre esprit de rivalité stérile et nous ouvrir à l'autre dans la fraternité. Il faut contrer notre isolement affectif et le mur du silence qui nous enferme parfois dans un désespoir sans issue. Puissent les femmes (de nos vies et de notre entourage) nous accompagner et nous aider dans le parcours d'une si prometteuse démarche pour les hommes du Québec.

Le deuxième message s'adresse au gouvernement du Québec : Aux membres de l'Assemblée nationale, je demande le respect et la réalisation de l'engagement gouvernemental du 19 juin 2001, à savoir : la mise en place d'un comité gouvernemental d'étude en matière de prévention et d'aide aux hommes en difficultés conjugales ou familiales. Ce dit comité devant avoir comme mandat : de faire l'analyse de l'état de la situation; d'établir l'inventaire des ressources disponibles et des besoins non comblés; d'établir des priorités d'intervention et de proposer des moyens concrets additionnels en matière de prévention et d'aide aux hommes en difficultés conjugales ou familiales graves.
